1253647

VIALETTE 2008

1

Henry de Douvres

1253647

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

Bertrand François Mahé de La Bourdonnais

né le 11 février 1699 - mort le 9 septembre 1753

Ms. 159

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

Vie de Mahé de la Bourdonnais.

Nous ne prétendons pas faire une étude complète de la vie tout entière de Mahé de la Bourdonnais, ce qui dépasserait de beaucoup les limites de ce travail ; nous voulons essayer de montrer ce grand homme sous son jour véritable, c'est à dire raconter ce qu'il fit pendant son gouvernement aux colonies.

Mahé de La Bourdonnais était un de ces rares génies qui avec de faibles ressources trouvent le moyen d'exécuter de grandes choses. Tous les écrivains qui ont parlé de lui l'ont, à juste titre, considéré comme le créateur de

l'île de France. Si la sottise et l'envie ne l'eussent pas entravé dans ses opérations, il aurait rendu à son pays des services bien plus importants que ceux que nous allons rapporter et qui suffisent cependant pour en faire un des hommes les plus étonnants de son siècle. « Il fut dit Voltaire, le Duguay-Trouin de son temps supérieur à Duguay Trouin par l'intelligence et son égal en courage » (Vol. 2 page 194).

Voici son portrait par Madame la Marquise de Montlezun. Pardiac sa fille. – « Mon père avait de beaux yeux noirs, ainsi que les sourcils. Il avait peu d'embonpoint, il avait une taille médiocre n'ayant que cinq pieds et quelques lignes de hauteur, d'ailleurs se tenant bien. Son air était vif spirituel et très gai. La principale vertu était l'humanité les monuments qu'il a établis à l'île de France sont garants de

cette vérité ».
« En effet, dit Bernardin de Saint-Pierre, tout ce que j'ai vu dans cette île de plus utile et de mieux exécuté était son ouvrage. »

Nous passerons très rapidement sur les premières années de La Bourdonnais pour arriver ~~rapidement~~ à ce qui fait le sujet de notre étude, son séjour aux îles de France et de Bourbon et ses expédition aux Indes.

Chapitre Ier

Naissance de Mahé de La Bourdonnais Son éducation. Ses premiers voyages.

1699 Le 11 février 1699 naquit à Saint-Malo Bertrand. François Mahé de La Bourdonnais. Il était fils de noble homme Jacques Mahé, écuyer, sieur de La Bourdonnais et de dame Leduvine Tranchant de Prébois.

1709 Son goût pour la marine se prononça de bonne heure. À dix ans il obtient de ses parents de faire un premier voyage dans les mers du Sud. À qua-

1713 torze, il monte comme enseigne sur un vaisseau faisant route pour les Indes Orientales et les Philippines. La Bourdonnais qui était remarquablement intelligent sut conquérir l'estime et

et l'affection d'un savant Jésuite qui allait évangéliser les Indes. Celui-ci pendant le voyage lui apprit les mathématiques et ces leçons furent plus tard d'un grand secours à La Bourdonnais

1715 Il rentre en France à la fin de 1715 mais sa nature active l'empêchait de prendre un long repos. En 1716 et 1717 il navigue sur les mers du Nord qu'il ne connaissait pas encore

1718 En 1718 il s'embarque pour les mers du Levant

À peine rentré en 1719 il prend du service à la compagnie des Indes et s'embarque en qualité de lieutenant.

1723 En 1723 il reprend du service à la compagnie cette fois-ci comme sous-lieutenant et repart pour les Indes. Il compose à cette époque un ouvrage

intitulé : « Traité de la mâture des vaisseaux » qui fut fort estimé des gens du métier. Ce fut cette année là que
1723 pour sauver un bâtiment de la Compagnie qui faisait eau dans la rade de Bourbon où l'on manquait de moyen de le réparer il osa se risquer dans un simple canot pour faire la traversée de l'île de France d'où il revint assez à temps pour sauver le bâtiment qui allait couler.
1724 Peu de temps après son retour en France il se rembarqua pour les Indes avec le grade de second capitaine que lui accorda la compagnie pour reconnaître les services qu'il lui avait rendus.
Ce voyage fut d'une grande utilité à son point de vue personnel. Il suivit des leçons de Monsieur Dicher « ingénieur du Roi » de la fortification et de la tactique.

arrivé dans l'Inde il assista au siège de Mahé. Il était sous les ordres de Mr. de Pardaillan et ne commandait pas en chef comme l'ont dit nombre d'auteurs. Il contribua néanmoins puissamment à la prise de la ville par ses conseils et en effectuant un débarquement difficile en présence de l'ennemi sans perdre un seul homme.

Quant aux auteurs qui prétendent que Mahé de la Bourdonnais donna son nom à la ville c'est une erreur absolue. La ville existait avant sa naissance et Mahé est une corruption Maïai nom primitif de ~~cett~~ ce comptoir.

Cette expédition terminée il voulut armer à son compte et se livrer aux spéculations commerciales comme le faisaient tous les officiers de la Compagnie pendant leurs congés.

Il reçut une aide puissante de la part de Mr Lenoir Gouverneur de Pondichéry avec qui il se lia d'amitié. Les entreprises qu'il dirigeait d'ailleurs et suivait en qualité de subrécargue furent si bien combinées et si heureuses qu'en peu d'années il acquit une fortune de 2 millions et demi.

1728 Ce fut à cette époque qu'après s'être muni de l'autorisation du Roi qu'il accepta les propositions du vice-Roi de Goa qui voulant lui faire diriger le siège de Monbaze. Pendant qu'on en faisait les préparatifs il fit des courses contre les pirates angrias et quelque temps après il contraignant par ses menaces et sa ferme attitude le Samorin de Calicut à payer un ancien droit de passage au Portugal. Il avait obtenu au service du Portugal le titre de capi-

taine de vaisseau. Le Vice-Roi de Goa ayant renoncé au siège de Monbaze La Bourdonnais quitta son service et revint à St Malo vers le
1739. milieu de 1739 et s'y maria.
Pour un autre homme cela aurait pu être la fin d'une carrière honorable et déjà longue mais ce fut pour La Bourdonnais pour ainsi dire que ses années d'étude en vue du rôle qu'il était destiné à jouer aux îles de France et de Bourbon et aussi aux Indes.
1734 En 1734 il vit à Paris monsieur Orry contrôleur général des finances et Monsieur de Fulvy son frère, commissaire du Roi près la Compagnie des Indes. Tous deux apprécièrent vivement ses vues sur le commerce de nos colonies au-delà du Cap et le firent nommer par le Roi gouverneur général des îles de France et de Bourbon

Chapitre II.

Organisation de la Compagnie des Indes. Description sommaire des iles de France et de Bourbon.

La Compagnie des Indes fut fondée en 1719. Pour fixer ses statuts on s'inspira de ceux de la Compagnie d'Occident, fondée en 1717 par Law pour soutenir son système.
La Compagnie était dirigée par un comité de directeurs tout puissants qui non seulement avaient la haute main dans toutes les affaires de la compagnie mais encore envoyaient aux agents des instructions précises sur des événements qui s'étaient passés six mois auparavant. C'est là le grave défaut de son organisation. Nous en verrons bien des exemples en nous

occupant du gouvernement de La Bourdonnais!

Pour bien comprendre le rôle de la compagnie aux Indes et en Orient il ne faut oublier qu'elle n'existait que pour le commerce. La question de patriotisme venait loin derrière : ce qui nous explique nombre d'attitudes de la compagnie vis-à-vis des anglais et des Portugais

Le personnel de la Compagnie en Orient, était en grande partie composé de cadets de familles nobles. les gentilshommes arrivaient dans ces pays avec leurs qualités et leurs défauts leur ~~pensée~~ désir de faire fortune et leurs ~~désir de faire~~ passion de courage et de bravoure.

Le ~~commandement~~ l'exercice du commandement sur ~~de~~ tels subordonnés était difficile et délicat à ~~exer~~-~~cer~~ et La Bourdonnais avec sa grande bonté et sa grande fermeté sut se faire

aimer des officiers qui servirent sous lui.
Avant de parler du gouvernement même de La Bourdonnais, nous croyons utile de parler un peu des territoires sur lesquels devaient s'étendre pendant onze ans sa juridiction.
L'île Bourbon (île de la Réunion) appartient à la France depuis 1649. Elle fut de tout temps une de nos plus belles colonies. Son sol est de formation volcanique et est dominé par deux sommets principaux Le Piton des Neiges (3069 m) et le Piton de la Fournaise (2625 m). L'île est arrosée par un grand nombre de ruisseaux qui se grossissent démesurément pendant la saison des pluies. Il y a de nombreuses sources thermales.
Ce fut en septembre 1649 que Flacourt, venant de Madagascar, en prit possession au nom du roi de France. L'île se nommait alors

île Mascareigne.
En 1646 Pronis envoie dix révoltés de Madagascar à bord du Saint Laurent qui les conduit dans l'île Mascareigne. Ce sont là les premiers colons français de ce qui devait être plus tard l'île de la Réunion. Le 7 septembre 1649, Le Payen de Flacourt les fait revenir et en octobre fait prendre définitivement possession par le capitaine Roger Le Bourg de l'île Mascareigne à laquelle il donne le nom d'île Bourbon.
Le 29 septembre 1654 arrivée à l'île Bourbon d'Antoine Thaureau avec sept Français et six nègres.
Tels sont les commencements d'une de nos plus belles colonies.
Comme sa voisine, l'île soeur, l'Ile de France est de formation volcanique. Elle est dominée par le

pion de la Rivière Noire. Elle a un avantage sur sa voisine, c'est qu'elle a des ports excellents qui servent de points de relâche à tous les navires fréquentant ~~fréquant dans~~ cette partie de la mer des Indes.

Le 18 septembre 1598 arrivée à l'île déserte d'une division hollandaise de trois vaisseaux sous le commandement du vice-amiral Wybrant-van-Warwyck qui montait l'Amsterdam. – ... « Le 18 au matin on fit nager deux canots vers la terre, l'un desquels découvrit un beau port bien clos qui pouvait contenir plus de cinquante vaisseaux à l'abri de tous les vents avec un fond de bonne tenue... »

« Cette île fut alors nommé Mauritius par une raison qui est si connue qu'il n'est pas besoin de la rapporter ici »

(Extrait de la Relation du Second Voyage

des Hollandais aux Indes Orientales.
Amsterdam 1754)
En 1710 les Hollandais semblent abandonner l'île Maurice mais ce n'est qu'en 1712 qu'ils le firent complètement.
Dès cette date le gouverneur de l'île Bourbon Antoine de Parat y envoie un fonctionnaire militaire avec six Français de bonne volonté et quelques ~~noirs~~ noirs.
Nous avons passé rapidement sur les commencements des îles de France et de Bourbon pour pouvoir arriver à la partie qui nous intéresse le gouvernement de Mahé de La Bourdonnais.

Chapitre III

Arrivée de Mahé de Labourdonnais à l'île de France. Il trouve les îles dans un état déplorable. Les premiers travaux

« Nommé par le roi le 8 novembre 1734 Messire Bertrand François Mahé de La=Bourdonnais chevalier de l'ordre royal militaire de Saint-Louis Officier des vais-seaux du roi gouverneur général des Iles de France et de Bourbon - arrive à l'île

1735 de France le 5 juin 1735. Il avait quitté la France en mars ». (Adrien d'Epinay)

En débarquant Labourdonnais trouva une situation très grave; l'insubordina-tion des soldats était poussée jusqu'à la révolte. Il s'occupa donc d'abord de rétablir la discipline.

La justice, dans les deux îles, était rendue

par ces tribunaux dont l'un dépendait de l'autre. Le conseil supérieur était à Bourbon (arrêt royal du 4 novembre 1724)
On accorda à ce moment au tribunal de l'île de France un pouvoir égal pour les lois criminelles. à l'égard de l'administration générale le tribunal du lieu où résidait le gouverneur devint tribunal supérieur

ECOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

Les manières douces et affables de Labourdonnais lui gagnèrent tellement la confiance des habitants, que tous s'en rapportaient à lui pour l'arrangement de leurs différents et fait très remarquable pendant les onze années de son gouvernement il n'y eut qu'un procès à l'Ile de France.
L'île était infestée de noirs marrons que les gouverneurs précédents n'avaient pas su contenir et qui exerçaient les plus grandes déprédations, il en purgea

l'île en armant contre eux les nègres fidèles.
Il n'y avait ni commerce ni agriculture. La Bourdonnais fit planter coton, sucre et indigo, dont il trouva le débouché à Surate, à Moka, en Perse et en Europe.
Par suite de leur indolence, on peut dire de leur paresse les habitants souffraient souvent de la disette. Il leur fit semer du riz et du blé pour la nourriture des Européens. Il forma des escadrons de pêcheurs et des régiments de chasseurs.
L'îlot de Rodrigues lui fournit des tortues et Madagascar des boeufs jusqu'à ce que les troupeaux qu'il en avait tirés fussent assez multipliés pour suffire aux besoins des habitants et des navires faisant relâche.
Il introduisit aussi à l'île de France la culture du maïs et du manioc, plante

qu'il avait vu au Brésil servir à la nourriture des esclaves et venir sans beaucoup de soins. Pour la culture du manioc les habitants montrèrent d'abord une telle répugnance qu'il y en eut qui pour faire périr la récolte arrosèrent la plante avec de l'eau chaude. Pour comble de malheur, des noirs ayant volé des racines de manioc les mangèrent après les avoir fait cuire sous la cendre et moururent empoisonnés parce qu'ils ignoraient la manière de purger cette racine de son suc vénéneux. Les esclaves, effrayés de l'accident et se voyant soutenus par leurs maîtres refusèrent cet aliment. La Bourdonnais, sentant combien il était nécessaire de leur rendre la confiance, en fit cuire et en mangea le premier devant eux et comme le dit Mr Dumenville il fut forcé d'employer son autorité pour faire accepter

un bienfait. Nous ne nous sommes étendus si longuement sur cet incident que pour bien montrer le caractère de La Bourdonnais.

« Une ordonnance enjoignit à chaque habitant de planter en manioc 500 pieds carrés de terrain par tête d'esclave à son service. Grâce à lui, depuis cette époque, aux îles de France et de Bourbon cette racine et le maïs sont le fond de la nourriture des noirs. » (Lettre de Mr de Reine capitaine d'Infanterie mars 1792)

Les deux îles étaient en 1735 dans un état de dénuement complet. Il ne trouva, bien qu'on lui ait annoncé qu'il en était autrement, ni ouvriers ni troupes ni marine. Il sut s'en créer, non sans avoir eu à vaincre de continuelles résistances de la part des habitants dont son infatigable activité changeait totalement les habitudes.

Pendant cinq ans on le vit toujours levé à 4 heures du matin, le jour suivant les travaux, la nuit travaillant dans son cabinet.
Il fit pratiquer des chemins « car, disait-il, de la facilité des transports dépend la richesse des habitants de tout pays. »
Il fit dompter des taureaux, construire des voitures pour le charriage des bois et des pierres. Avant lui les créoles des Îles de France et de Bourbon ne savaient pas ce que c'était qu'une charrette. « Une pièce en bois coûtait 120 journées de noirs grâce à lui elle ne coûtait plus que 3 [illegible] sous rendue au port. » Tour à tour ingénieur et architecte il faisait les plans, surveillait les ouvriers et secouait leur paresse. L'île avait une cabane entourée de palissades : c'était là qu'on amenait les malades. Il fit construire à la ville

et à la campagne deux hôpitaux assez grands pour recevoir de 4 à 500 lits. Il y faisait des visites presque journalières pour surveiller le service et empêcher le gaspillage. Il fit construire des magasins, des batteries, des casernes, des fortifications, des arsenaux, des logements pour les officiers, des bureaux, des moulins, ~~des aqueducs~~, des cure-môles pour nettoyer le port, des quais, des canaux, tout enfin. On construisit un aqueduc qui amena ~~à Port-Louis~~ les eaux de la Petite Rivière à Port-Louis qui n'en avait pas jusque là à moins d'une lieue à la ronde. À Bourbon il fit faire un pont volant qui n'existe plus aujourd'hui, mais qui, quand la mer était grosse, servait à charger et à décharger les bâtiments.

« En 1735 dit Mr Thomas (1828 V. I p. 143) M. de La Bourdonnais auquel les îles

de France et de Bourbon doivent tant ~~de bienfaits~~ et dont on ne peut s'empêcher de reconnaître partout les bienfaits et les talents, avait indiqué un point nommé La Calle comme ~~les~~ susceptible d'être disposé à servir de retrait aux embarcations dans les raz de marée.... Cette opinion a été depuis partagée par tant de personnes qu'elle a prévalu sur les autres projets qui ont été présentés ». Après les avoir expliqués il ajoute : « On en est revenu aux projets de M. de La Bourdonnais qui dans leur simplicité ne donnent que ce qui est nécessaire mais ne propose rien qui ne puisse être exécuté. »

A l'Ile de France les bateaux ne duraient que de 7 à 8 ans ; il apprit aux colons à les radouber « car ces gens là, ce qui est inconcevable ignorent absolument précisément ce qu'ils auraient besoin de savoir. »

Il éleva un chantier de construction sur lequel il entreprit d'abord un brigantin, ensuite en 1738 deux bâtiments de plus grandes dimensions et enfin un navire de 500 tonneaux armés en guerre.
Il inventa une machine ingénieuse pour relever les bâtiments naufragés et une autre pour raccommoder les gabarres et les pontons : « Ainsi au moyen de cette machine 4 hommes purent en une demi-heure enlever un ponton de 200 milliers et le mettre en état d'être radoubé à l'abri de la pluie et du soleil. »
« Il faut remarquer que tous les faits qui précèdent n'ont jamais été démentis même par les ennemis les plus acharnés de La Bourdonnais. »
Il fit construire des « découvertes » du haut desquelles on pouvait apercevoir les navires en mer à plus de quinze lieues.

La Compagnie, toujours bien inspirée, lui reprocha cette dépense comme inutile et parce qu'alors on était en paix elle ne supposait pas qu'il serait utile un jour de découvrir de loin les vaisseaux ennemis. La Bourdonnais dans la prévision d'une descente voulait construire une citadelle mais la Compagnie n'en voulut pas faire la dépense. « Il aurait désiré que dans l'intérieur de chaque colonie on choisit un endroit situé avantageusement et assez fortifié pour pouvoir y mettre en sûreté les femmes et les enfants, les bestiaux et les gens suspects et y avoir des vivres et des munitions nécessaires, afin que si les ennemis s'emparaient du bord de la mer on put par une petite guerre, les empêcher de s'y établir ou du moins leur résister jusqu'à ce que l'on reçut du secours. »

Il plaça des postes dans les îles voisines jusqu'aux Seychelles dont la principale reçut son nom (Mahé). Ce fut le Sieur Lazare Picault capitaine de l'Elisabeth qui par ses ordres, prit possession de cet archipel.

Il aurait voulu (1743) donner la côte de Mozambique à la France. Il la regardait comme une autre « Côte de Brésil »

Chapitre IV

Rapports des directeurs de la Compagnie avec Mahé de La Bourdonnais.

Voyons maintenant pendant que Mahé de La Bourdonnais travaillait avec un zèle opiniâtre au bien de la colonie ce que faisaient ses directeurs et ses chefs.
Les habitants des îles et la Compagnie tout en rendant justice à ses qualités personnelles et à ses talents ne cessaient, le croira-t-on, de se plaindre de lui, les uns à cause des corvées qu'il leur imposait, les autres les ingénieurs, parce que soit-disant il usurpait ~~sur~~ leurs fonctions. Ils avaient mis trois années à faire un magasin dont le pareil fut ~~fait~~ bâti par La Bourdonnais avec les mêmes ouvriers en trois mois.
La Compagnie se plaignait parce que

disait-elle, il faisait des dépenses inutiles. Les capitaines de vaisseaux sous qui il avait servi se montraient jaloux de son avancement et refusaient de lui obéir. Plusieurs furent même assez injustes pour se plaindre à leur rentrée en France de ce qu'il les avait laissés manquer de vivres pour leurs équipages. Mais les certificats signés par ces capitaines et gardés par La Bourdonnais ont prouvé au contraire qu'ils avaient reçu ce qui leur était nécessaire et même plus. On avait vu de ces capitaines venir de l'île Rodrigues avec 7 ou 800 tortues et refuser d'en donner quelques unes pour faire du bouillon pour les malades. Ils allaient à Bourbon les vendre. Ils furent d'ailleurs blâmés par la Compagnie (Boissjon-Lagarde).

Le Conseil Supérieur de Bourbon dans lequel se trouvaient de misérables envieux

écrivit contre La Bourdonnais d'odieuses calomnies. Il en fut informé par la Compagnie qui lui mandait qu'elle se refusait à y croire mais elle lui faisait cependant comprendre qu'il était convenable qu'il donnât des explications au sujet des corvées de noirs. Les sieurs Bellecourt et Systenas répandirent contre lui d'odieux libelles.

« J'ignore écrivait-il à Mr Orry la plus grande partie des plaintes portées contre moi mais je n'en crains aucune et je suis en état de répondre sans préparation à tout ce que la malignité a pu inventer. »

Les directeurs voulaient qu'il renvoyât les employés soupçonnés de fraude :

« Mais messieurs, leur répondit-il, on fraudera toujours sans qu'il soit possible de l'empêcher puisqu'on ne trouve

pas dans vos magasins ce dont on a besoin. Et d'ailleurs peut-on renvoyer sur un simple soupçon? Quel rôle me faites vous jouer?. "!

On l'accusait de vendre publiquement des marchandises et des noirs pour son compte comme l'avait fait Mr de Maupin; de s'être fait sous des prétextes plus spécieux que réels concéder des terrains plus étendus que les limites prescrites. Ceci fut répété plus tard dans un libelle ~~rempli~~ d'imputations fort graves. Il sut que ce libelle était de la main d'un homme dont les écrits et la personne avaient été déjà deux fois flétris par la justice; dans ses mémoires il fut assez généreux pour ne le point nommer. En lui reprochant d'avoir employé les noirs des colons de Bourbon pour son service particulier, c'était une calomnie maladroite, car il n'eut jamais

un pouce de terrain dans cette île.
« Trois mois après son arrivée à Bourbon on lui enseigna le moyen de se faire un gros revenu avec sûreté de conscience et pour le lui prouver on le mena de principes en conséquence » : « La Compagnie, lui dit-on, ordonne de vendre des noirs à quiconque paiera comptant les mâles 300 livres tournois et les femelles 250 : elle reçoit au magasin les planches à 25 sous et les sacs d'emballage de café à 10 sous cela est-il vrai – » « Oui. dit-il » – « Eh! bien donc achetez des esclaves donnez les à des habitants qui vous donneront 800 planches (1000 f) pour un nègre et 1800 sacs (900 fr) pour une négresse! Remettez le tout au magasin qui en a besoin et multipliez cette opération assez pour vous faire 20.000 livres de rentes »
« J'ai entendu répondit-il mais pouvant faire le marché pour la Compagnie je ne

le ferai certainement pas pour moi. »
Effectivement il le fit pendant trois ans.
Il fallait une probité bien solide
pour résister à des attaques de cette nature
dirigées chaque jour contre lui. On n'épar-
gnait aucun moyen pour tâcher de le
faire succomber parce qu'une fois le
chef compromis, il est obligé de fermer
les yeux sur les fautes de ses subordonnés.
La fièvre de l'agiotage faisait à son arrivée
délirer tous les esprits. « Bourbon, écrivait-
il, est une vraie rue Quincampoix. ».
« Il ne pensait qu'à ses intérêts » osaient
dire quelques uns de ses accusateurs. Oui,
en cédant à la Compagnie pour 300 livres
chacun 120 noirs qui lui avaient coûté
de 800 à 1000 livres et qu'il aurait pu
revendre à Bourbon de 400 à 2000.
Il lui abandonnait même le loyer de ces
noirs et son intérêt dans les entreprises

des bois de la chaux etc etc.
Enfin que l'on juge de la conduite de certains membres de la Compagnie à son égard : il s'en est trouvé qui ont osé lui écrire ce qui suit : « Avez-vous autorisé l'entrée en fraude de deux malles de modes ? et lorsqu'elles ont été vendues avez-vous fait annuler le marché et avez-vous pris la marchandise pour vous à 20 % au-dessous du prix convenu ? Si ce fait se trouve vrai vous êtes des plus blâmables. »
La Bourdonnais dans sa réponse laisse échapper son indignation mais il conserve cependant sa dignité et le ton de déférence qu'il doit à ses chefs... « Sans doute, Messieurs, que si ce fait était vrai je serais blâmable et d'autant plus que je serais un fripon avéré, mais comme il est faux, permettez-moi que je dise que celui qui l'a avancé est un fourbe, un coquin et un misérable

s'il lui reste encore quelque honneur
ces épithètes doivent l'engager à se
nommer et je serais ravi qu'il sût que
c'est moi qui les lui donne! D'ailleurs
quelque subordonné que je sois et quelque
opinion que vous ayez de ma façon
de penser c'est trop exposer. Messieurs, la
prudence d'un officier que de lui dire de
pareilles choses. Mais sans me laisser em-
porter à ce que je vous dois, je vous prie
Messieurs, si vous avez jamais de pareils
soupçons de vous en informer et d'entrer
et de m'envoyer plutôt mon congé sur
le champ que de me réduire à la dure
nécessité de manquer à vous ou à moi
car soyez persuadés que je n'ai jamais
rien fait qui puisse me faire rougir et
que je ne commencerai certainement pas
aujourd'hui que vos bontés m'ont procuré
un état dans lequel je ne dois pas soup-

frir, aux dépens de ma propre vie, l'ombre du moindre soupçon offensant ! »
Quant aux nègres de la Compagnie qu'on l'accusait d'avoir vendu à bénéfice : « Il est vrai écrivait-il dans ses mémoires, que j'en ai acheté une trentaine pendant mon gouvernement pour me servir de domestiques, mais loin d'en avoir jamais vendu aucun, je les ai donnés à différentes personnes lorsque je quittai les îles »
Toutes les accusations portées contre lui étaient de la même force. Il lui fut facile de se justifier et il le fit de la manière la plus victorieuse.
La Bourdonnais avait exprimé à la Compagnie le désir de faire de l'île de France l'entrepôt du commerce des Indes, mais cette idée ne fut pas goûtée par les directeurs qui lui répondirent : le 10 novembre 1737. « Tout uniquement

considéré la Compagnie ne pensera jamais à former un entrepôt à l'île de
1738 France." Le 10 septembre 1738 nouvelle lettre: "Vos demandes d'argent de marchandises, agrès et apparaux, ustensiles, vivres et munitions de guerre sont exorbitantes..."
"Il paraît lui disait-on que vous voulez toujours faire de l'Île de France un entrepôt?" Cette idée de La Bourdonnais sur laquelle la Compagnie ne voulait point s'arrêter fut cependant plus tard appréciée par le Duc de Praslin. Le 17 septembre 1768 dans ses instructions à M.M. Dumas et Poivre il leur dit qu'il pense depuis longtemps que la meilleure façon de faire prospérer le commerce de l'Asie est d'en établir l'entrepôt à l'île de France."
La Bourdonnais avait aussi formé le projet de bâtir une ville sur le même emplacement où l'on en voit une aujourd'hui.

Il disait à la Compagnie que plus tard elle trouverait à se défaire des maisons avec avantage. Que répondirent les directeurs? — « Nous ne comprenons pas votre manière de voir, vous vous éloignez très fort des vues de la Compagnie qui ne vous a nommé gouverneur que pour lui construire des magasins, faire des logements pour les employés et les ouvriers mettre l'île en état de défense par de simples batteries et lui procurer des bestiaux, vivres et légumes en la plus grande quantité qu'il serait possible pour la relâche de ses vaisseaux, et écartez toute autre vue que vous pouvez avoir. Il y a même une réflexion essentielle à faire et qui n'aurait pas du vous échapper, qui est que si vous réunissez tous les habitants dans une ville que deviendront les habitations où la présence du maître est nécessaire? Par qui seront-elles gardées

les maîtres étant absents ? Le noir marron aurait beau jeu ! Nous sommes très éloignés d'y penser etc. etc »

~~xxx~~ En laissant de côté le ton impertinent de cette lettre qui réunissait les fonctions de gouverneur à celle de charpentier, d'éleveur et de maraîcher on est confondu à la lecture de pareilles absurdités.

Cette année 1738 fut encore, sous d'autres rapports bien cruelle pour La Bourdonnais, car en l'espace de trois mois il perdit deux enfants puis sa femme le 8 mai. Il reçut peu de temps après la croix de Saint Louis (brevet du 11 9bre 1737) et huit mille livres de gratification, sans les avoir demandées ~~mais~~ de telles récompenses pouvaient flatter son amour propre mais non les consoler de ses chagrins domestiques. Dans son brevet il était qualifié de lieutenant de frégate

mais c'était un vain titre qui lui était accordé en échange de celui de capitaine de vaisseau de Portugal qu'il avait perdu en quittant le service du vice-roi de Goa.

Nous avons dit que La Bourdonnais s'était justifié aux yeux des directeurs mais il était loin encore d'être délivré des tracasseries et des injustices. Il avait dans le public et dans la Compagnie même des ennemis dont sa justification avait augmenté l'animosité.

1739 Le 20 mars 1739 il écrivait à M. Orry:
« Je défie la plus noire calomnie de me prouver que j'aie fait quelque chose qui puisse avoir fait tort d'une obole à la Compagnie..... Il me reste à vous supplier de m'accorder un congé ou de me retirer de cette île. Il n'est pas possible que je puisse résister à la douleur de me voir contraint d'habiter les lieux où j'ai per-

de ma famille et mon repos et altéré ma santé et d'être pour comble de ma grâce réduit à la dure nécessité de justifier ma conduite. »

Cependant telle était la noirceur des calomnies répandues contre lui, que lorsque la mort de sa femme eût motivé son retour en

1740 France en 1740, il y trouva les ministres fort prévenus contre lui mais les explications qu'il leur donna furent si satisfaisantes que sa faveur auprès d'eux fut plus grande qu'auparavant.

Il avait prouvé que de 1735 à 1740 l'île de France avait donné un bénéfice de 527.124 li.t. 08 s. 10 d. et Bourbon 297.810 li.t. 08 s. 05 d. total 824.435 li.t. 7 s. 3 d. les preuves existent dans un mémoire de M. Orry dont nous possédons l'original.

Malgré les ouragans et les raz de marée les vaisseaux à approvisionner (la Paix

et la Thétis) La Bourdonnais avait laissé les magasins garnis pour neuf mois, la récolte prête à faire et les secours des Indes et d'Europe près d'arriver.

« Malheureusement, disait-il les colons sont fainéants, ou n'ont pas assez de connaissance pour s'établir mieux que leurs pères ; de là vient que nos colonies ne sont toujours habitées que par des colons pauvres et peu industrieux. »

En décembre 1739 La Bourdonnais part en congé pour la France il est remplacé par intérim par M. de St Martin.

Chapitre V

La Bourdonnais aux Indes.

La vue des préparatifs que l'on faisait dans nos ports en vue d'une guerre possible fit concevoir un vaste plan à La Bourdonnais. Prévoyant une rupture avec l'Angleterre et la Hollande il voulait armer une flotte pour attaquer le commerce de ces deux nations. Ses amis avaient une telle opinion de lui qu'ils lui offrirent cinq millions pour ses armements s'il voulait y prendre un interet d'un dixième. Ayant besoin de l'autorisation royale il se rendit auprès des ministres M.M. de Maurepas, Orry et Fleury. Il leur dit que son intention était de se

transporter dans l'Inde avec une escadre afin d'attaquer aussitôt après la declaration de guerre les vaiseaux de la Compagnie Anglaise et de ruiner ainsi son commerce au profit du nôtre. «Voici mon plan leur dit-il : J'armerai deux frégates et six vaisseaux en guerre et je partirai pour l'Inde si la guerre se declare. J'irai en course et dans les premiers moments je suis en état de ruiner le commerce des Anglais et même d'entreprendre sur leurs colonies. Je remettrai à la Compagnie par lettres de change tous les fonds dont je m'emparerai ; par là elle se trouvera dispensée de faire sortir l'argent du royaume. A l'egard des marchandises que je prendrai sur les ennemis, j'en chargerai mes vaiseaux et pour ne point blesser les interêts de la Compagnie je transporterai mes cargaisons aux Mers du Sud. Après la vente je reviendrai par la Chine où

j'échangerai mon argent. Je passerai par les îles de France et de Bourbon. Là je remettrai à la Compagnie tous les fonds qu'il lui voudra et j'apporterai le reste en France. Si la guerre ne se déclare pas lorsque je serai dans l'Inde, je chargerai ce frêt pour la Compagnie; ainsi quels que soient les évènements mon armement ne fera aucun tort à ses privilèges; mais il est évident que si la guerre se déclare je ferai les plus grands coups qu'on ait jamais faits sur mer." (Sacy. V 2 p. 168)

Ce projet attentivement examiné et discuté par les ministres fut approuvé par eux. Mais il lui donnèrent l'ordre d'exécuter pour la Compagnie ce plan qu'il avait formé pour lui-même; du reste on l'assurait que le Roi aurait soin de lui et de sa fortune. Le gouvernement devait fournir deux frégates et la Compagnie, quatre ou six

vaisseaux sans toutefois qu'elle fut informée de leur destination et cela par l'ordre formel et plusieurs fois répété du ministre.
Mais comme le présentait La Bourdonnais «ce mystère qu'on faisait à la société, devait plus tard irriter les esprits déjà animés contre lui.»

1741. Il partit enfin de Lorient le 5 avril 1741.
Les deux bâtiments de l'État ayant reçu une autre destination, La Bourdonnais n'avait sous ses ordres que cinq vaisseaux de la compagnie et le «Mars» vaisseau du Roi, mais tous si mal équipés que les trois quarts des matelots n'avaient jamais navigué et que presque tous les soldats ignoraient même le maniement des armes. Il les instruisit en route le mieux qu'il put et arriva à l'Ile de France le 14 août après une relâche de 22 jours sur les côtes du Brésil. L'île mise sur

un bon pied de défense il fait voile pour Pondichéry qu'on lui disait assiégé par les Mahrattes, mais quand il arriva la ville n'avait pas été troublée dans sa tranquillité.

D'après l'avis de Mr Benoît Dumas qui en était alors gouverneur et qui fut bientôt après remplacé par Dupleix, il se dirigea sur Mahé comptoir français assiégé depuis 18 mois par les Naïres commandés par leur prince Bayanor. Il fait débarquer 800 hommes se met à leur tête marche à l'ennemi, charge et après un combat de cinq heures dans lequel les Naïres perdent 500 hommes, il le chasse de ses retranchements et lui prend quatre fortins et huit canons. C'est à cette occasion qu'il reçut une lettre du Cardinal Fleury qui le complimentait dans les termes les plus flatteurs. En même temps, son Eminence donnait l'ordre de lui expédier des lettres

de noblesse mais l'envoi n'eut pas lieu parce qu'on apprit qu'il était né gentilhomme, ce à quoi il n'avait jamais songé, comme il le dit lui-même.

Ces faveurs n'étaient pas faites pour assouvir l'envie, et l'intrigue travailla d'une manière si fructueuse qu'au moment où La Bourdonnais avec son escadre aurait pu rendre les plus éminents services au moment où la guerre allait être déclarée il reçut de la Compagnie l'ordre formel de désarmer et de renvoyer sans délai tous ses vaisseaux. Cet ordre devait être terrible dans ses conséquences et il fut cause des plus grands malheurs. Peu après on se repentit, mais il était trop tard.

La Bourdonnais au désespoir voulait retourner en France, le ministre s'y opposa, lui disant : qu'il avait une

telle confiance en lui, qu'il lui destinait le premier poste dans l'Inde s'il arrivait quelque chose à Dupleix.
Il fallait donc obéir. Il reprit alors ses travaux pour améliorer le ~~sort~~ de la colonie

1744 Le 1er septembre 1744 il apprend la déclaration de guerre entre la France et l'Angleterre. La compagnie lui « permettait de se défendre s'il était attaqué et l'autorisait même à garder un ou deux navires pour faire la course ». Les instructions données à La Bourdonnais font honneur à la loyauté de la Compagnie mais non à sa clairvoyance et à sa pénétration. Elle s'obstinait à croire avec Dupleix alors gouverneur de Pondichéry (Barchou XI p. XII) contre l'opinion de La Bourdonnais

que les Anglais respecteraient une ancienne convention de neutralité faite entre les deux Compagnies pour les vaisseaux naviguant dans la mer des Indes ; neutralité qui devait subsister quand même les deux nations seraient en guerre. La Bourdonnais leur avait dit : que cette neutralité était illusoire puisqu'elle avait été conclue sans l'autorisation des souverains ; que déjà plusieurs fois les Anglais n'en avait tenu aucun compte etc. etc.
Dès le début de la guerre, nos navires eurent l'occasion de prendre plusieurs bâtiments anglais mais en vertu du traité de neutralité, ils les respectèrent. Les Anglais moins scrupuleux, s'emparèrent de tous les navires qu'ils rencontrèrent. À mesure que le

commodore Barnett en prenait quelques uns, il disait aux Français : « Messieurs, nous exécutons ce que Monsieur de La Bourdonnais avait projeté de faire ».
En 1744, Barnett avait une escadre composée de deux vaisseaux de 60 canons et un de 50, d'une frégate 20. En 1745 il la vit s'accroître de deux vaisseaux de 50 canons et d'une frégate de 20.
Devant le péril on se adressa alors à La Bourdonnais. Le Conseil de Pondichery réclama son secours.
La garnison ne se montait qu'à 450 hommes et les fortifications n'étaient pas achevées. Que pouvait-on faire ?
L'économie des Directeurs avait été si bien entendue que la colonie manquait de tout. La sécheresse et les sauterelles avaient causé une grande disette.

Le Saint-Geran (capitaine Delamare) qui apportait des provisions venait le 18 aout 1744 de faire naufrage sur l'île d'Ambre (Voir la France maritime V.2 p. 209) Un autre navire chargé d'aller chercher du riz était revenu sans avoir pu accomplir sa mission. Il fallut mettre tout le monde à la ration, ce qui fit murmurer contre La Bourdonnais. Comme s'il était la cause du fléau et celle des accidents.

1745 En mai 1745 il était parvenu malgré toutes les difficultés à armer et approvisionner cinq petits bâtiments et ce

1746 n'est que le 5 Février 1746 qu'arrivèrent après deux mois d'une attente pleine de périls ~~qu'arrivèrent~~ les cinq vaisseaux que le ministre lui avait annoncés.

Un seul était armé en guerre. les autres,

étaient de mauvais voiliers incapables de porter une batterie d'en bas.
Avec ces navires La Bourdonnais recevait des ordres du Roi lui enjoignant de réunir tous les vaisseaux de la Compagnie et d'accompagner à destination les fonds que ces navires avaient apportés pour Pondichery (200.000 marcs en piastres)
Il s'occupa alors de completer l'armement mais il manquait d'ouvriers une épidemie lui en ayant enlevé une grande partie. Il change des menuisiers, des serruriers des tailleurs, en charpentiers, en forgerons-cloutiers, en voiliers. Il travaille avec eux, les encourage, les stimule, les presse, employant tour à tour la douceur et la sévérité. Il habille les equipages leur montre la

manœuvre, le maniement des armes,
les fait s'exercer au tir, et leur
apprend à se servir d'une machine de
son invention permettant de jeter
des grappins d'abordage à plus de
trente toises de distance avec des mortiers.
Il fallait qu'il fît tout par lui-même
et qu'il fût là tout le temps car il
n'était nullement secondé par les
officiers. Il voulut causer avec eux
au sujet de l'emploi des signaux à la
mer et des évolutions devant l'ennemi.
Quelques-uns se prêtèrent à ses vues
mais la plupart se dirent trop vieux
pour aller à l'école.
Après des tracas sans fin et des
fatigues inouïes morales et physiques
il met à la voile le 24 mars 1746,
laissant le Gouvernement par intérim à

Monsieur de Saint-Martin.

à peine arrivé sur les côtes de Madagascar, où il devait se ravitailler, une tempête des plus violentes vint se jeter le 4 avril au soir, sur ses navires, briser les mats et jeter 8 à 9 pieds d'eau dans les cales. Il vit le moment où toute l'escadre allait périr corps et biens.

Loin de se laisser accabler par ce cruel désastre La Bourdonnais qui a su gagner l'île Marosse y attend ses navires dispersés, et rejoint par eux il ne songe qu'à réparer les avaries de sa flotte. Mille difficultés capables de rebuter les esprits les plus tenaces semblent redoubler son courage; il ranime ses marins, tous épuisés de fatigue, décimés par la maladie

Son ardeur se communique à son équipage: on construit un quai en pierre, bâtit des grands ateliers pour travailler aux mâtures, établit des forges, construit une corderie.
Ceci fait il s'enfonce presque seul dans la forêt pour trouver des bois propres aux constructions navales. Pour amener ces bois il fallait franchir un marais en apparence impraticable et d'une lieue de large. La Bourdonnais le traverse d'une longue chaussée; il fallait encore passer plusieurs fois une rivière d'un cours de 7 lieues et n'ayant pas assez d'eau pour le flottage puis au-delà un bras de mer large d'une lieue. il resserre le lit de la rivière, construit des pirogues qui amènent les bois jusqu'aux navires

à réparer et enfin (Barchou V. p. 96) après quarante-huit jours de travaux incroyables, dans lesquels il déploya toutes les ressources de son imagination et une énergie prodigieuse, il peut reprendre la mer.

L'escadre ne comptait plus que 9 vaisseaux et 3342 hommes dont ~~1?0 marins~~ 720 noirs et 3 à 400 malades. Il avait perdu près d'un tiers des noirs par désertion et 95 marins avaient succombé aux maladies.

Tous les retards lui avaient fait manquer les vaisseaux anglais venant de Surate, mais il apprit que 6 vaisseaux de guerre, commandés par le capitaine Peyton successeur de Barnett, mort au fort Saint-David, étaient sur la côte de Ceylan. Il se dirigea aussitôt à leur

rencontre et le 6 juillet les deux escadres furent en présence.

Les neuf vaisseaux de La Bourdonnais portant 214 canons de 18, de 10 et de 12 pouvaient lancer à chaque bordée 3780 livres de boulets de fer et les six vaisseaux anglais portant des canons de 24 ~~poules~~ livres en pouvaient lancer 6864 livres mais il est vrai que leurs équipages étaient moins nombreux. Aussi malgré les efforts de La Bourdonnais pour tenter l'abordage, manoeuvrèrent-ils toujours pour ne pas se laisser approcher.

« Il était 4 h ½ lorsque le combat commença. Comme ils se tenaient à une assez grande distance le feu de mousqueterie des Français ne causa aucun dommage aux Anglais, la grosse artillerie de ceux-ci en produisit au con-

traire de très considérables sur les navires français. Dès le premier moment trois furent mis hors de combat l'un d'eux le Neptune, demeuré seul à l'avant-garde allait être écrasé par les Anglais qui faisaient force de voiles pour le rejoindre lorsque La Bourdonnais les devança et couvrit le vaisseau en soutenant seul pendant plus d'une demi-heure tout le feu de l'ennemi (Barchou Vol. 1 p. 368) v

Après trois heures d'un combat acharné, dans lequel nous eûmes 24 tués et environ 300 blessés, l'ennemi nous abandonna le champ de bataille. Sa perte était de 35 tués et de 200 blessés.

Le lendemain, La Bourdonnais après avoir de son mieux réparer ses avaries, attendit les Anglais, croyant qu'ils voudraient

prendre leur revanche, mais le commodore Peyton avait assemblé un conseil de guerre qui fut d'avis de ne pas hasarder une seconde action, et il fit alors voile pour Trinquemale dans l'île de Ceylan. La Bourdonnais ne pouvant le poursuivre vu la lourdeur de ses bâtiments alla mouiller à Pondichéry où il arriva le 9 au soir.

C'est là qu'il vit Dupleix.

L'air de hauteur que le gouverneur affecta dans sa première entrevue avec La Bourdonnais fut tel que les officiers de l'escadre en furent choqués. Peut être une indiscrétion l'avait elle informé qu'il avait devant lui un successeur dans le cas où il lui arriverait quelque chose

La Bourdonnais toutefois, ne voulut

pas s'en apercevoir et loin de laisser voir son mécontentement pour cet accueil inconvenant, il s'occupa d'un plan de campagne qu'il avait formé depuis plusieurs années ; il le soumit à l'examen de Duplex.
Il voulait aller assiéger Madras, la place la plus importante des Anglais, dans l'Inde, et qui, à cette époque, ne comptait pas moins de 100.000 âmes. Duplex prétendit qu'il fallait auparavant chasser ou même détruire l'escadre ennemie.
La Bourdonnais lui demanda alors 60 canons pour mettre son artillerie au niveau de l'artillerie anglaise.
Duplex avait l'ordre du ministre d'aider La Bourdonnais en tout ; il lui refusa cependant sa demande.

On a su depuis qu'il avait des instructions secrètes de la Compagnie auxquelles sa jalousie contre un rival habile ne l'avait que trop porté à se conformer. – « Mais dit le petit-fils du héros de l'Inde, de quel nom alors qualifier la conduite de ces aveugles directeurs qui, pour satisfaire à leurs animosités particulières contrecarrèrent La Bourdonnais, paralysèrent ses entreprises et amenèrent enfin la perte de leurs vaisseaux et la ruine de leur commerce et bientôt après celle de tous nos établissements dans l'Inde? »

Dupleix refusa donc à La Bourdonnais sa demande d'artillerie disant qu'il ne voulait pas se désarmer parce que l'ennemi pouvait venir l'attaquer. Mr Barchou de Penhoën (Vol. I, p. 369)

dit que c'est à tort que l'on a supposé entre ces deux hommes des motifs de basse et réciproque jalousie:
- « leur mesintelligence, dit-il, vient de la diversité de leurs vues politiques
Quoiqu'il en soit, La Bourdonnais, moins sans doute par déférence pour son rival que par dévouement pour l'Etat, mit à la voile le 22 août « bien que malade du scorbut et tourmenté de la fièvre #
ayant à peine les munitions nécessaires pour soutenir un combat et l'eau qu'on lui avait fournie était si mauvaise qu'elle donna des flux de sang à ses équipages »
« Il s'était dirigé vers Négapatnam comptoir hollandais, et il venait d'en rançonner le gouverneur, lorsqu'on lui

signala l'escadre ennemie, mais à la vue de nos vaisseaux les Anglais virèrent de bord et s'enfuirent à toute voile. La Bourdonnais impatient de combattre, oublie l'inégalité des forces il leur donne la chasse et les poursuit pendant plusieurs jours.
Il ne put malheureusement les atteindre car ils réussirent à se mettre hors de vue. »

Chapitre VI

La Bourdonnais aux Indes (Suite)
La prétendue trahison de La Bourdonnais

La Bourdonnais, toujours malade, revint à Pondichery où il mouilla le 23 aout. Il proposa de nouveau le siège de Madras à Dupleix mais il voulut aussi avoir l'agrément du conseil de Pondichery. C'était une démarche à laquelle il n'était pas obligé, puisque d'après ses pouvoirs il était maître d'agir comme cela lui plairait et sans consulter personne. « Ceux-ci piqués de ne n'avoir pas été informés plustot du projet sur Madras, lui répondirent (que

ne peut la vanité blessée) par une sommation d'assiéger la ville ou d'aller battre l'escadre ennemie ». On ne pouvait imaginer un procédé plus choquant et plus brutal.
La Bourdonnais vit alors à quels hommes il avait affaire; mais bientôt son indignation fut à son comble. On répandit le bruit qu'il avait reçu des Anglais 200.000 pagodes (1.800.000 frs) pour ne pas faire le siège. On en vint jusqu'à faire circuler des lettres anonymes qui donnaient les clauses du traité et qui irritaient de plus en plus les esprits contre lui!
Les calomnies étaient trop absurdes pour pouvoir se soutenir aussi tombèrent-elles toutes seules quand

on le vit s'embarquer le 13 7bre
Ceux qui avaient lancé ces infâmes calomnies avaient du moins la satisfaction de l'avoir cruellement blessé
Il partit avec 9 vaisseaux et deux galiotes à bomber. Duplein avait enfin consenti à lui fournir l'artillerie et les munitions dont il avait pu disposer.
arrive devant Madras le 9 7bre La Bourdonnais laisse 1800 hommes à bord et entreprend le siège de la ville avec seulement 1100 européens et 400 cipayes et 400 (cafres) ?
Quelques jours après il leur adjoignit 400 marins La garnison se composait de 200 européens et d'un corps considérable de cipayes sous les ordres de Mr. Morse. gouverneur.

Les travaux d'approche se firent avec la plus grande ardeur et bientôt le feu put commencer. Il fut des plus violents tant des batteries que des vaisseaux jusqu'au 21. jour où la ville capitula. Elle avait reçu 600 bombes et 1200 coups de canon.

Le 20 deux députés anglais s'étaient présentés au camp des Français. Dans les entretiens qu'ils eurent avec La Bourdonnais ils lui demandèrent quel prix il exigeait pour se retirer de devant Madras il répondit avec indignation : « Messieurs je ne vends point l'honneur. le pavillon du Roi flottera sur Madras ou je périrai au pied de ses murailles ».

Les députés répondent qu'ils se défendront jusqu'à la dernière extrémité

plutôt que de se rendre à un vainqueur dont rien ne garantit la modération La Bourdonnais les interrompit et dit : « Messieurs vous rendrez votre ville et tout ce qu'elle renferme et je vous promets sur mon honneur de vous la rendre moyennant une rançon : fiez-vous à ma parole. Quant à ce qui concerne l'intérêt soyez persuadés que vous me trouverez toujours accommodant. » — « Mais reprirent les Anglais qu'entendez-vous par être accommodant ? » — « Ce que j'entends dit La Bourdonnais le voici. » — et prenant ~~xxx~~ le chapeau de l'un d'eux « Supposez avec moi que ce chapeau vaille six roupies vous m'en donnerez trois ou quatre et ainsi de toutes choses »

Les députés ne se rendirent pas d'abord car ils espéraient par des contestations donner à la flotte anglaise d'arriver mais La Bourdonnais leur annonça résolument qu'il fallait accepter les conditions proposées ou s'exposer à toutes les conséquences d'un assaut général. Les députés rentrèrent dans la ville et le feu recommença. Le lendemain enfin ils revinrent avec le traité signé par le gouverneur (Barchou V.I 372)
Le siège ne nous avait pas coûté un seul homme. il n'y eut que cinq blessés.
La Bourdonnais avait des ordres secrets du ministre qui lui défendaient de garder aucune des conquêtes qu'il pourrait faire et il avait communiqué cet ordre à Dupleix. Il n'y avait

donc pas de meilleur parti à tirer de cette victoire que de mettre la ville à rançon ; c'est ce qu'il fit
Quel ne fut pas son étonnement et son désespoir quand il apprit que Dupleix ne voulait pas respecter la capitulation ! Il prétendait que la ville étant prise, elle faisait partie de son gouvernement, qu'il l'avait promise au nabab d'Arcate et qu'elle ne devait pas être rendue aux Anglais.
Il est évident qu'il n'avait pas le droit de la promettre au nabab d'Arcate. Dans tout ceci il était poussé par la bégoum sa femme.
Voici la lettre que le nabab écrivit à La Bourdonnais :
« au grand commandant français que Dieu garde de tout mal et lui donne

la prospérité. Je sais que tu es un grand guerrier, que les villes ne sauraient tenir devant toi, mais ce qui m'a paru plus étonnant, c'est que tu aies abordé sur mes terres sans m'envoyer un homme comme il faut pour me faire part de tes desseins. J'excuse ta conduite, mais à la réception de cette lettre, aussitôt, embarque-toi avec tout ton monde, et cesse d'assiéger Madras sinon je pars avec mon armée royale pour te faire exécuter ce que je commande. Au surplus je souhaite que tes armes prospèrent et que ton bonheur soit aussi grand que ton nom. »

Voici la réponse de La Bourdonnais :
« Seigneur Nabab Mafouz-Kan.
Comme la ville de Madras appartient

en souveraineté aux Anglais ennemis de ma nation j'ai cru ~~sans~~ [illegible] blesser aucun pouvoir souverain il m'était permis de chercher mes ennemis jusque chez eux pour tirer vengeance de tout ce qu'ils vous ont fait depuis cette guerre. Ils ont arrêté sous vos yeux et dans vos terres des Français pour en faire des prisonniers. Ce sont eux qui ont blessé le respect qui vous est dû. Pour moi, quoique je sois marin et que je ne sache pas vos coutumes depuis que mes soldats sont à terre j'ai conservé avec vos sujets une politesse si attentive que qui que ce soit ne peut s'en plaindre. Il est vrai que j'ai poursuivi vos ennemis et pris leur ville mais c'est un droit de la guerre que vous ne pouvez trouver mauvais puisque j'ai

respecte tout ce qui vous appartient
Quant à l'ordre que vous me donnez de me rembarquer je n'en reçois que de mon Roi – Si cela m'attire votre visite j'aurai soin de vous recevoir sans oublier que ~~vous~~ ~~de~~ je suis Français et sans manquer au respect avec lequel je suis etc. – Mahé de La Bourdonnais. »

Sans s'arrêter aux menaces du nabab. La Bourdonnais continua de régler avec les Anglais le taux de la rançon de Madras ; il fut fixé à 13 500 000 livres environ, dont une partie était déjà acquittée en nature ; le reste devait ~~le~~ être en traites à l'ordre de la Compagnie. Tout se passa en présence de deux commis. Davis nommés par Dupleix à la demande de La Bourdonnais qui

avait voulu mettre ainsi sa conduite à l'abri de nouvelles calomnies.
Au milieu de ces discussions trois navires de guerre français un de 72 canons et deux de 40 arrivèrent à Pondichery avec 1360 hommes de troupes.
La Bourdonnais était impatient d'aller se mettre à leur tête et de faire subir à Calcutta le même sort qu'à Madras.
D'un autre côté Dupleix et le Conseil de Pondichery persistant à ne pas vouloir accepter le traité de rançon La Bourdonnais se décida à demeurer à Madras pour en surveiller l'exécution. Cela sauva d'une ruine assurée les établissements du Bengale, car La Bourdonnais était supérieur aux Anglais en troupes, en vaisseaux et surtout en habileté, cela eut une conséquence

doublement fatale : les Anglais furent sauvés et notre escadre perdue.

1746 Dans la nuit du 13 au 14 septembre 1746 un ouragan terrible éclata et dispersa les vaisseaux. Des 25 vaisseaux de nationalités diverses qui se trouvaient près de la côte 20 périrent.
Les forces navales de la France reçurent là un coup dont elles ne devaient point se relever de longtemps aux Indes.
Obligé de renoncer à ses grands projets sur les établissements anglais La Bourdonnais ne dut plus songer qu'à regagner l'île de France (V. Barchou V. I. p. 2)
~~Avant~~ Après le départ de La Bourdonnais tous les officiers de son escadre ~~protestèrent~~ contre la ~~xx~~ déloyale conduite de Dupleix. les scènes les

plus violents eurent lieu à l'hôtel du gouvernement. La Bourdonnais y reçut la visite de deux ~~envoyés~~ officiers envoyés par Dupleix, pour lui signifier les arrêts et s'assurer de sa personne mais aux premiers mots élevant la voix il leur dit : « C'est moi, Messieurs qui vous arrête. donnez-moi vos épées et prenez pour prison la maison du gouvernement. »

La Bourdonnais quitte les Indes le 13 octobre.

Il arrive à l'île de France le 7 décembre

Chapitre VII

La Bourdonnais quitte l'Ile de France
Sa captivité à Londres

La Bourdonnais de retour à l'île de France vit son poste occupé par Mr David chargé par la Compagnie d'examiner sa conduite. Mr David était heureusement un homme droit incapable de se laisser influencer par une cabale. Le résultat de ses recherches prouva qu'il n'y avait pas le moindre reproche à faire à La Bourdonnais et il lui remit l'ordre du Roi qui lui donnait commission de conduire six vaisseaux en Amérique.

Les batiments avaient des equipages incomplets il fallait traverser plusieurs escadres ennemies et La Bourdonnais emmenait avec lui sa femme et ses quatre enfants (il s'etait remarié avec mademoiselle Elisabeth de Combaut-Dauteuil)
La Bourdonnais n'hésita pas à accepter.
Parvenu à la hauteur du Cap de Bonne Espérance la petite escadre fut assaillie par une effroyable tempête qui disposa les six vaisseaux! Trois seulement vinrent rejoindre leur commandant à la côte d'Angola où il avait l'ordre de relâcher
Là il prit le parti d'envoyer sa femme et ses enfants en Europe, sur un navire portugais et il conduisit ensuite sa faible escadre à la Martinique

conformément aux ordres qu'il avait reçus (V. Monet p. 116)

1747 Il y arriva en Septembre 1747 sur l'Achille de 70 canons et de 400 hommes d'équipage. Il fit part au gouverneur M. de Caylus, d'un projet qu'il avait formé mais pour lequel il lui fallait l'autorisation du ministre.

Il alla donc chercher un navire à l'île Saint Eustache où il fut obligé d'attendre 46 jours car un ouragan avait fait périr les navires.

Il part enfin le 4 novembre avec un passeport hollandais.

Il faisait voile pour Flessingue sous un nom supposé lorsque le petit navire qu'il montait ayant relâché à Falmouth il fut reconnu le 2

1748 décembre 1748 et conduit à Londres

comme prisonnier de guerre.
Il faut rendre justice aux Anglais: leurs procédés à l'égard de La Bourdonnais leur firent le plus grand honneur. Il eut la ville de Londres pour prison. Il fut présenté au Roi et à la famille royale. Les ministres, les grands seigneurs et les citoyens de toute classe lui prouvèrent leur estime sincère et la plus haute admiration. –
« Le prince de Galles se fit remarquer entre tous par les marques de considération dont il se plaisait à entourer l'illustre prisonnier. L'ayant présenté à la princesse sa femme, ce fut avec ces paroles: « Madame je vous amène celui qui vous a fait tant de mal. » – « Ah! Monseigneur, s'écrie La Bourdonnais, ne m'annoncez pas ainsi, vous allez me

faire regarder avec horreur ». « Ne craignez rien, répondit le prince, on ne peut qu'estimer un sujet qui sert bien son Roi et fait comme vous la guerre en ennemi généreux autant que brave et habile ». » (Barchou Vol. I, p. 392)

Cependant instruit des calomnies répandues en France contre lui, il demande la permission d'aller confondre ses ennemis. Ce fut alors qu'un des directeurs de la Compagnie Anglaise (dont malheureusement on n'a pu retrouver le nom) s'offrit de cautionner La Bourdonnais corps pour corps et d'y engager toute sa fortune. Le gouvernement anglais non moins magnanime refusa ses offres et ne voulut pas d'autre caution que la parole d'honneur du vainqueur de

Madras.

La Bourdonnais devait ces témoignages d'une si haute estime à sa noble conduite dans l'Inde.
« Quand les étrangers estiment un ennemi, dit Voltaire, il semble qu'ils avertissent ses compatriotes de lui rendre justice. »

Chapitre VIII

Son procès. Sa mort.

La Bourdonnais partit d'Angleterre le 22 février 1748, et arriva le dimanche suivant à Versailles. Là ses ennemis avaient si bien réussi qu'il fut arrêté en vertu d'un ordre du Roi et conduit à la Bastille dans la nuit du 1er au 2 mars. Son protecteur Mr Orry ayant déplu à Madame de Pompadour n'était plus à la tête des affaires.

Tous les papiers de La Bourdonnais lui furent enlevés, on alla même jusqu'à rompre le cachet de son

testament déposé chez un notaire.
Il fut tenu 28 mois au secret sans qu'il pût voir ni sa femme ni ses enfants. « C'est pendant ce temps dit son petit-fils que son esprit inventif trouva les moyens de tracer sa justification. Il composa ces mémoires où toutes les actions de sa vie sont exposées avec la franchise d'un marin. Il y joignit une carte afin de donner à ses juges une idée juste de la localité de son gouvernement de celle de Pondichery et de l'indépendance réciproque de ces deux gouvernements »
Des mouchoirs gommés avec de l'eau de riz servirent de papier à La Bourdonnais son encre fut composée avec de la suie et du marc de café

et la couleur verte avec des liards vert-de-grisés ; un sou margné recourbé et assujetti sur un morceau de bois, devient une plume entre ses mains et le reste fut l'ouvrage de ses souvenirs. »

Sur quatre cents témoins entendus dix seulement déposèrent contre La Bourdonnais. Et quels étaient ces témoins ? un neveu et un gendre de Dupleix ! C'est-à-dire deux proches parents du dénonciateur, du plus cruel ennemi de l'accusé, d'un homme placé dans l'alternative de se perdre lui-même s'il ne perdait pas son rival. Pour appuyer ces deux témoignages, Dupleix fit paraître quelques employés de la Compagnie et quelques soldats

dont l'un fut tiré de Bicêtre et l'autre embastillé comme faux témoin " (Mémoires p. 226) Un malabare nommé Mama, banquier de La Bourdonnais fut jeté dans un cachot pour n'avoir pas voulu déposer contre lui (Voltaire V2 p. 195) Tous les témoins furent convaincus d'imposture et La Bourdonnais fut acquitté aux applaudissements de tous les honnêtes gens indignés de la conduite scandaleux de ses ennemis. Mr Bertin, l'un de ses juges depuis ministre d'État, fut principalement celui dont l'équité lui sauva la vie (Volt. p. 194 V. 2)
La fortune avait été dilapidée, sa santé ruinée et deux ans après
9bre 1753 avoir recouvré la liberté il mourut à

l'âge de 63 ans.
« La France, dit M. Barchou de Penhoën, n'a pas produit d'homme plus étonnant que La Bourdonnais.
Plus tard le gouvernement de Louis XV accorda une pension de 100 louis à la veuve de Mahé de La Bourdonnais, « mort, suivant les expressions du brevet, sans avoir reçu aucune récompense, ni aucun dédommagement pour tant de persécutions et tant de services »
La veuve était alors réduite à vivre dans une chaumière à Boissy St-Léger.

Chapitre IX

Lettre du Comte d'Estaing

Voici la lettre qu'écrivait le 28 aout 1772 le comte d'Estaing à Madame de Montlezun qui venait de lui envoyer le portrait et les mémoires de La Bourdonnais.

" ..... J'ai, Madame, toujours admiré votre père. Il est impossible à tous ceux qui ont parcouru le théâtre de ses travaux et de sa gloire de ne pas penser de même. Les lieux attestaient les faits et je les ai d'autant plus appréciés que je me serais estimé heureux de le choisir pour mon modèle. La copie de son portrait me

rappellera ses grands talents que les difficultés animaient, sa constance, les ressources qu'il trouvait en lui-même et qui lui assujetissaient pour ainsi dire les évènements. Je relirai dans le mémoire que vous avez la bonté de m'envoyer les détails instructifs de ses actions. Elles me laisseront cette empreinte si douloureuse d'effroi que causent toujours les malheurs des grands hommes ...... ".

35 – 36. Cie ane.

48. quand L. D. venait à l'Ile B ? Q. F.

56

le

Ma.
159